

ISABELLE MENSEL

## Le débat autour du bilinguisme dans la province canadienne de l'Ontario

La relation de l'anglais et du français commentée par les locuteurs  
dans les forums virtuels de discussion

---

### Zusammenfassung

*Der Beitrag beleuchtet das Verhältnis von Englisch und Französisch in der kanadischen Provinz Ontario. Der erste Teil stellt den aktuellen Stand der Frankophonie in der Region dar sowie die gesetzlichen Rahmenbedingungen. Vor diesem Hintergrund werden im zweiten Teil die Beiträge virtueller Diskussionsforen untersucht, anhand derer sich die Einstellungen und Argumentationsmuster sowohl franko- als auch anglophoner Sprecher aufzeigen lassen. Das Schlusskapitel fasst die herausgearbeiteten Ergebnisse zusammen und stellt sie den Resultaten einer provinzweiten Umfrage entgegen.*

### Abstract

*The study examines the relationship between English and French in the Canadian province of Ontario. The first part explores the present state of the francophonie in the province as well as the legislation. The second part focuses on the contributions to virtual discussions on Internet forums which permits to analyse the attitudes and argumentation patterns of both francophone and anglophone speakers. The final chapter summarizes the results and compares them with a survey conducted throughout the province.*

---

### La plus grande minorité francophone hors Québec : les Franco-Ontariens

Dans cette contribution, nous nous intéresserons à la relation de l'anglais et du français dans la province canadienne de l'Ontario.

L'Ontario est à la fois la province la plus importante sur le plan économique et la province la plus peuplée avec 11,4 millions d'habitants. Ses 488 815 habitants de langue maternelle française,<sup>1</sup> c'est-à-dire 4,1% de la population de la province, cons-

---

1 Quant aux différentes variétés du français ontarien v. les études de Duncan (2005), Mougéon/Nadasdi (1998), Roy (2004b), Tennant (1995).

tituent la plus forte minorité francophone hors Québec (v. Erfurt 2005, 58 ; Kadlec/Holes 2003, 92 ; Tetu 1996, 354 ; <<http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/highlights/language/Table401.cfm>>, 21/01/2008 ; <<http://www. Office des Affaires francophones>>, 24/05/07). La population francophone se concentre sur trois régions : l'Est, le Nord-Est et le Centre. Ensemble ils regroupent 92% de la population francophone de l'Ontario (<<http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/highlight/LanguageComposition/>>, 21/01/2008 ; Picard/Allaire 2005, 14). L'Est et le Nord-Est sont deux régions plus rurales que le Centre : « Les francophones se retrouvent en très faible minorité dans [les] grandes agglomérations urbaines, à l'exception d'Ottawa et de Sudbury-Thunder Bay [...] » (Picard/Allaire 2005, 15 ; v. aussi Gilbert 2002, 674, 2005, 59 et Gilbert/Langlois 2006a, 106). Ils représentent 7,7% de tous les Canadiens francophones et 51,8% de tous les Canadiens francophones à l'extérieur du Québec (v. Kadlec/Holes 2003, 92). En Ontario, le nombre de personnes connaissant le français (seulement ou avec l'anglais) a triplé en moins de 50 ans. Environ 1,3 million d'Ontariens savent parler le français, ce qui équivaut à 12% de la population totale ; 42 000 d'entre eux ne maîtrisent pas l'anglais (<<http://www.franco.atlas/francophonie>>, 22/05/07).<sup>2</sup> Néanmoins cette province reste – comme les autres – majoritairement anglophone.

Comme le souligne Thim-Mabrey, la langue et son utilisation sont essentielles pour la construction d'identité :

Sprache bildet eine wesentliche Grundlage des Selbstverständnisses sowohl von Völkern und ethnischen Minderheiten als auch von kleineren und größeren, regionalen und sozialen Gruppen. Sie kann als soziales, kulturelles oder politisches Mittel zur Identitätsstiftung und -vergewisserung oder – im Konfliktfall – zur Identitätssicherung verstanden und instrumentalisiert werden. (Thim-Mabrey 2003, 5)

Après la description de la situation actuelle de la francophonie en Ontario ainsi que du cadre législatif, nous nous concentrerons sur le quotidien des locuteurs dans cette analyse. Cette contribution se propose plusieurs objectifs :

- Comment des locuteurs moyens vivent-ils et perçoivent-ils le bilinguisme ordonné par l'État ? Est-ce qu'ils considèrent possible d'employer le français au quotidien dans une société dominée par l'anglais comme c'est le cas en Ontario ?

---

2 Ces chiffres proviennent du recensement canadien qui ne distingue pas les individus selon leur niveau de bilinguisme. Mougeon (1995, 53) souligne que l'ensemble des individus pouvant converser dans les deux langues officielles n'est pas un groupe homogène et qu'il est possible de distinguer au moins trois groupes de francophones bilingues : 1) les bilingues à dominance française dont la capacité d'expression en français surpasse celle en anglais ; 2) les bilingues équilibrés pouvant s'exprimer avec autant d'aisance en français qu'en anglais ; 3) les bilingues à dominance anglaise ayant de moins bonnes capacités d'expression en français qu'en anglais.

- Quelles attitudes et quels groupes peut-on discerner ? Quels types d'argumentation peut-on démontrer et quelles conclusions peut-on tirer en ce qui concerne l'identité des différents groupes ?

Les contributions aux forums virtuels de discussion ainsi que les réponses à l'enquête virtuelle du journal *La Tribune* composent la base de l'étude.<sup>3</sup>

### **L'État actuel de la francophonie en Ontario**

L'immigration francophone en Ontario s'est produite en deux vagues. En raison de la surpopulation dans les régions rurales du Québec un grand nombre de mineurs et de bûcherons s'est installé entre 1830 et 1920 en Ontario (v. Bernard 1990, 15 ; Dennie 1989, 73 ; Mougeon 1993, 53-54, 1995, 48).<sup>4</sup> A la fin des années 1950 a commencé une deuxième vague migratoire moins importante qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui (v. Budach 2003, 616). Les immigrants de cette période venant du Québec, d'autres provinces du Canada ainsi que d'autres pays d'expression française se sont établis dans les grands centres urbains du sud de l'Ontario. « Il s'agit d'une population d'origine surtout citadine et socialement diversifiée [...] en quête des emplois offerts par les secteurs public et industriel » (Mougeon 1995, 48).

Sous cet aspect, il convient de distinguer deux 'francophonies' comme le souligne Erfurt (v. 2005, 169-170) en parlant de la « diversification des identités francophones » : la francophonie dite « traditionnelle »<sup>5</sup> et la « nouvelle » francophonie des *Néo-Canadiens*. Ce dernier groupe comprend les minorités ethnoculturelles et raciales dont le nombre a augmenté durant les années 1990. Entre 1996 et 2001 leur nombre a plus que doublé, passant de 29 000 à 58 520. « Ces groupes représentaient moins de 6% des francophones en 1996 ; ils dépassent les 10% en 2001 [...] » (Picard/Allaire 2005, 20). Ces immigrants viennent de l'Algérie, du Congo-Zaïre, d'Haïti, du Liban, du Vietnam, du Burundi, de Djibouti et se concentrent dans les deux centres urbains de l'Ontario : Toronto et Ottawa (v. Erfurt 2005, 169 ; Labrie 2001, 64 ; Gilbert/Langlois 2006a, 106).<sup>6</sup>

---

3 Pour une description détaillée du corpus ainsi que des considérations méthodologiques v. les chapitres 'Présentation du corpus' et 'Méthode'.

4 Pour une analyse approfondie du développement économique de l'Ontario v. les travaux de Erfurt/Heller/Labrie (2001, 52-58), Gaudreau (1990), Tremblay (1990).

5 Elle comprend également les autochtones – Métis, Premières Nations et Inuits – de langue maternelle française qui résident surtout dans le Nord-Est ainsi que dans le Nord-Ouest. « En 2001, 4% de la population francophone du Nord-Est et 5% de celle du Nord-Ouest font partie du groupe métis. Le pourcentage de la population autochtone ayant le français comme première langue officielle parlée atteint les 5% dans le Nord-Est et les 6% dans le Nord-Ouest. L'ensemble de la francophonie ontarienne compte 2,4% d'autochtones [...] » (Picard/Allaire 2005, 21). Malgré le nombre peu élevé de francophones dans le Nord, celui-ci « a sans doute servi la continuité identitaire de la communauté franco-ontarienne » (Moïse 2004, 43).

6 Ils ont créé des associations regroupées selon leur pays d'origine, lesquelles ont pour mission de faciliter l'intégration des nouveaux-venus dans la société canadienne (v. Erfurt 2005, 169).

Afin d'analyser la situation linguistique, il est nécessaire de décrire le maintien du français et le transfert à l'anglais au foyer. Selon le recensement canadien de 1981, 33% des Franco-Ontariens communiquent en anglais au foyer. D'après le recensement de 2001, le maintien de la langue française à la maison s'élève à 58,9% pour toute la Province (cf. Picard/Allaire 2005, 21); ce sont 326 030 personnes affirmant parler le français le plus souvent à la maison (v. <<http://www.franco.ca/atlas/francophonie>>, 22/05/07).<sup>7</sup> « En d'autres termes, un tiers des Franco-Ontariens qui ont acquis le français comme langue maternelle, c'est-à-dire au foyer, ont par la suite abandonné cette langue en ce lieu » (Mougeon 1993, 55). Castonguay (1979, 23-31) considère l'exogamie linguistique comme facteur majeur dans l'érosion de la communauté franco-ontarienne. Suite à ses recherches il a constaté que 90% de ceux/celles marié(e)s à un(e) anglophone utilisent l'anglais au foyer tandis que parmi les couples francophones homogènes ce nombre s'élève à seulement 17%.<sup>8</sup> Les études de Mougeon (1977), Mougeon/Beniak (1991) ainsi que ceux de Heller/Levy (1991) et McRoberts (2003, 95) confirment ces résultats :

[...] l'abandon du français au foyer est nettement plus élevé chez ceux qui déclarent avoir une langue maternelle double ou triple, que chez ceux dont le français est l'unique langue maternelle. En d'autres termes l'apprentissage précoce et simultané du français avec d'autres langues, déclaré par plus de 110000 personnes, n'est guère favorable au maintien de la communauté franco-ontarienne. (Mougeon 1993, 56)<sup>9</sup>

---

7 Il y a des différences notables entre les régions : dans l'Est ce sont 70% tandis que dans le Centre ce sont seulement 34,3% ; dans le Sud-Ouest le taux de 29,6% est le plus faible (v. Picard/Allaire 2005, 21). Ces chiffres montrent que l'Est reste le plus important foyer de concentration avec plus de 200 000 personnes de langue maternelle française, une situation qui s'est affirmée durant les 25 dernières années (v. <[www.franco.ca/atlas/francophonie](http://www.franco.ca/atlas/francophonie)>, 22/05/07).

8 Erfurt (1997b, 161) a constaté que le milieu social joue également un rôle : Ainsi, le français est, dans le milieu ouvrier, plus souvent délaissé au profit de l'anglais. Couture (2001, 15) souligne qu'il serait également important d'étudier les mariages bilingues parlant anglais à la maison et français au travail (institutions fédérales, écoles etc.).

9 Ces résultats sont confirmés par Kadlec/Holes (2003, 92) qui constatent que seul 2,9% des Ontariens parlent français à la maison et que 37% des francophones abandonnent au cours de leur vie le français au profit de l'anglais.

Le niveau de concentration francophone locale joue un rôle important dans le comportement sociolinguistique des Franco-Ontariens (v. Mougeon 1995, 49-50). Dans les localités de très forte majorité francophone, la communication en dehors du foyer, c'est-à-dire dans le secteur public et partiellement aussi dans le secteur privé, se déroule en français. Bon nombre des francophones y demeurent monolingues ou presque monolingues en français. Par contre, dans les localités majoritairement anglophones, la communication en français ne fonctionne que dans des limites très restreintes, ce qui explique que la quasi-totalité des francophones y est bilingue. Le recensement canadien (1991) a également montré « que dans les communautés franco-ontariennes situées dans des localités majoritairement anglophones, les individus de langue maternelle française ont tendance à abandonner l'emploi du français pour la communication

L'emploi du français au travail dépend de la force démographique des francophones sur place.<sup>10</sup> Mougeon (1993, 56) mentionne la ville de Hawkesbury dans le sud-est ontarien où le taux de francophones s'élevé à 85%. Étant donné que l'industrie locale se trouve en grande partie sous contrôle anglophone, de nombreux francophones sont néanmoins obligés de travailler en anglais.<sup>11</sup>

L'éducation est le seul secteur dans lequel on puisse travailler principalement en français (v. Mougeon 1993, 57). Les autres secteurs publics, notamment ceux des gouvernements fédéraux et provinciaux, offrent des postes «bilingues» qui impliquent un certain emploi du français, principalement dans le cadre de la prestation de services à une clientèle francophone. Cependant, cette offre est assez restreinte (v. Mougeon 1993, 57). En ce qui concerne le secteur privé,

les possibilités en matière de travail en français sont beaucoup plus réduites. En effet, il y a peu d'entreprises privées qui sont possédées et gérées par les francophones<sup>12</sup> ou qui sont situées dans des localités à forte concentration franco-ontarienne où l'on peut estimer qu'il est 'payant' d'offrir des services en français. (Mougeon 1993, 57)<sup>13</sup>

Dans l'ensemble, on peut constater que, par rapport aux secteurs d'emplois, la présence des francophones dans les autres activités tertiaires caractérise le profil de l'emploi franco-ontarien : finance, assurances, commerce, services aux entreprises. Le nombre de francophones travaillant dans le secteur de la production manufacturière est toujours important, notamment dans l'industrie de la construction. Dans le secteur des services (santé, services sociaux, administration publique) la population franco-ontarienne est assez bien représentée (v. <<http://www.franco.ca/atlas/francophonie>>, 22/05/07).

---

au foyer [...]. Par contraste, dans les communautés franco-ontariennes très fortement majoritaires, l'anglais ne pénètre pratiquement pas dans les foyers » (Mougeon 1995, 49-50).

- 10 Kadlec/Holes (2003, 92-93) offrent une vision panoramique des taux de francophones dans les différentes provinces de l'Ontario.
- 11 Roy (2004a) a mené une étude dans un centre d'appels dans le Sud de l'Ontario afin de décrire les défis pour la communauté francophone face à la nouvelle économie.
- 12 Le nombre d'entreprises et de sociétés appartenant à des francophones s'élevé à 12000 (v. <<http://www. Office des Affaires francophones>>, 24/05/07). Ils forment près de 10% de la main-d'œuvre francophone (v. <<http://www. franco.ca/atlas/francophonie>>, 22/05/07). Blatt (1991/1992, 61) note « une vague concentration dans le 'commerce au détail' et dans les 'services personnels et communautaires' ».
- 13 Mougeon (1993, 57) soutient la thèse qu'en raison du niveau de revenu inférieur des Franco-Ontariens comparé à celui de la majorité anglophone (v. Lalonde 1978, 28) les francophones souhaitent améliorer leur statut socio-professionnel et pour cela considèrent la maîtrise de la langue, ou des langues, employées dans le secteur économique où ils travaillent (l'anglais et le français pour la bourgeoisie, l'anglais pour les ouvriers) comme facteur déterminant.

On note un maintien élevé du français dans deux secteurs : l'église catholique canadienne française et le réseau associatif franco-ontarien. Surtout dans le passé, le clergé catholique canadien français a lutté pour le maintien du français (v. Erfurt 1997a, 177, 1999, 60-61 ; Mougeon 1993, 57 ; Pion 1989, 86 ; Rabier 1989, 162) : « [...] l'Eglise a historiquement assuré [...] presque toutes les institutions d'enseignement, sans lesquelles la survivance culturelle des Franco-Ontariens eût été impossible » (Gilbert 1984, 109).<sup>14</sup>

Dans le mouvement associatif franco-ontarien Mougeon (1993, 57-58) constate deux tendances opposées. D'un côté, le nombre des associations ou regroupements franco-ontariens – surtout ceux à caractère professionnel – augmente, ce qui s'explique par un désir accru d'autonomie se manifestant notamment au sein de l'élite franco-ontarienne. De l'autre côté, il y a, exception faite des regroupements dans le domaine artistique, un manque de relève.<sup>15</sup>

Les écoles de langue française se fixent trois buts :

- 1) fournir une éducation générale comparable à celle que reçoivent les élèves anglo-ontariens,
- 2) prodiguer un enseignement de certaines matières dans une optique plus spécifiquement franco-ontarienne ou franco-canadienne (par exemple l'histoire) et
- 3) endiguer l'assimilation de la communauté franco-ontarienne. (v. Mougeon 1993, 58-59)

Tout enfant ayant au moins un parent de langue maternelle française a le droit de recevoir l'instruction en français. Cela signifie que l'enfant ne doit pas être forcé de langue maternelle française (v. Mougeon 1993, 59). Dans ce cas, bon nombre des écoles franco-ontariennes proposent des classes où les élèves de foyers peu ou non francophones reçoivent un enseignement du français qui est adapté à leur niveau.<sup>16</sup> Mougeon (1993, 59) constate que depuis l'instauration des écoles franco-ontariennes, deux types opposés de reproduction linguistique se sont développés chez les Franco-Ontariens. Dans le premier type, le français est transmis d'abord par le foyer et renforcé ensuite par l'école. Dans le second type, le français est transmis uniquement par l'école.<sup>17</sup>

On compte 358 écoles primaires et secondaires de langue française avec plus de 120 000 élèves inscrits ; à cela s'ajoutent les plus de 122 000 élèves inscrits dans les écoles d'immersion (v. <<http://www.franco.ca/atlas/francophonie>>, 22/05/07).<sup>18</sup>

14 La lutte entre les anglophones (protestants) et les francophones (catholiques) est décrite par Choquette (1975).

15 Erfurt (1998, 2000) a analysé les discours polito-linguistiques des associations franco-ontariennes.

16 Landry/Allard (1996, 76, 81-82) et Mougeon/Beniak/Canale (1984) ont étudié la compétence du français des différents groupes d'élèves.

17 Carrier (1985), Frenette/Churchill/Quazi (1985), Gervais (1985) se sont intéressés à l'enseignement universitaire en Ontario.

18 Cazabon (1996), S. Guillaume/P. Guillaume (2003, 53-72), Heller (1994), Tremblay (1986), Welch (1991/1992) offrent une analyse approfondie du système éducatif. Bordeleau (1987), Bradley

### Contexte juridique

En 1969, le Parlement du Canada adopte la *Loi sur les langues officielles* que seront désormais l'anglais et le français.<sup>19</sup> Le gouvernement fédéral est tenu de servir la population dans les deux langues.<sup>20</sup> En cette même année, le Nouveau-Brunswick devient officiellement bilingue. Cette province reste jusqu'à présent la seule à avoir ce statut. D'autres lois et mesures se succèdent, comme par exemple, en 1974, les règlements sur l'étiquetage bilingue des produits de consommation, l'adoption de la *Charte de la langue française* par Le Québec en 1977, qui fait du français la langue officielle de la province.<sup>21</sup> En 1982 a lieu l'adoption de la *Loi constitutionnelle* qui comprend la *Charte canadienne des droits et libertés*.<sup>22</sup> Celle-ci garantit aux minorités l'enseignement primaire et secondaire dans leur langue, là où le nombre le justifie (v. Braën 1988, 40). Quatre ans plus tard, l'Ontario vote la *Loi sur les services en français*, qui garantit le droit de recevoir des services en français de l'administration centrale des ministères et organismes gouvernementaux et de leurs bureaux se trouvant dans l'une des 23 régions désignées.<sup>23</sup> Ces régions sont celles où vivent au moins 5000 francophones ou bien où un pourcentage d'au moins 5% de la population totale est francophone (v. Gilbert/Langlois 2006b, 437). En 2009, les régions désignées seront au nombre de 25 (v. <<http://www.radio-Canada.ca>>, 03/04/07 ; <<http://www.franco.ca/atlas/francophonie>>, 22/05/07).

Cette *Loi de 1986 sur les services en français* ne s'applique pas aux municipalités et conseils locaux visés par la *Loi sur les affaires municipales*. Néanmoins, le gouvernement a déjà offert de 1989 à 1997 de l'aide technique et financière aux municipalités dans des régions désignées souhaitant offrir des services en français. « Une trentaine de municipalités, dont Ottawa, se sont déclarées bilingues » (<<http://www.franco.ca/atlas/francophonie>>, 22/05/07). Environ 44 municipalités offrent officiellement des services en français à la population francophone (v. <[http://www. Office des Affaires francophones](http://www.Office des Affaires francophones)>, 24/05/07).

En ce qui concerne les services juridiques, il faut mentionner que le français a depuis la *Loi sur les tribunaux judiciaires* de 1984 (articles 125, 126) le statut de langue officielle dans le domaine de la justice en Ontario même si l'anglais demeure la

---

(1987), Lagacé (1987), Mougeon (1987), Size-Cazabon (1987) analysent les enjeux du concept de l'immersion. Foucher (1988) et Frenette/Gauthier (1989) retracent l'histoire des droits scolaires des Franco-Ontariens. Behiels (2005) décrit la division entre Franco-Ontariens laïcisés et Franco-Ontariens catholiques.

19 Pour une description approfondie de cette loi et de ses enjeux v. Beaty (1986, 21-22).

20 En ce qui concerne l'histoire de la législation en Ontario v. Kadlec/Holes (2003, 93-94).

21 La situation linguistique au Québec est décrite par Amyot (1980), Heller (1996, 24-30), Lepicq/Bourhis (1996, 93-105), Martel (2000), Maurais (1993) et Schafroth (2001).

22 Rabier (1983) a analysé les conséquences de la nouvelle constitution pour les Franco-Ontariens. Bastarache (1988, 55-58) se concentre sur la *Charte*.

23 Beaugard (1986, 146) signale l'importante pénurie de spécialistes francophones dans les secteurs de l'activité publique lors de la mise en place de cette loi.

langue ordinairement d'usage (v. <<http://www.franco.ca/atlas/francophonie/>>, 22/05/07 ; <http://www.Office des Affaires francophones, 24/05/07>).<sup>24</sup>

### Présentation du corpus

Le corpus comprend 15 contributions de deux forums canadiens de *Google* ainsi que les réponses à une enquête du journal *La Tribune*.

Les exemples (1)-(3) proviennent d'un forum avec le titre « Le bilinguisme à la canadien [sic] » qui date du 26 octobre 2002. Deux personnes ont participé à cette discussion. Les deux premiers exemples appartiennent à la longue contribution d'un seul participant, l'exemple (3) est la réponse courte à ces propos. Les exemples (4)-(6) font partie d'un forum datant du mois de juillet 2001 qui s'intitule « Est-ce que vous l'avez vu ? ». Les exemples proviennent de trois participants différents.<sup>25</sup> Leur ordre reflète le cours de la discussion.

Chaque internaute est libre de participer à cette communication de groupe et d'exposer ses opinions. Il est clair que les participants des ces forums ne constituent pas un échantillon représentatif des quelques 11 millions d'Ontariens, mais leur caractère ouvert permet des conclusions relatives aux comportements et à l'attitude d'un locuteur moyen. Polzin-Haumann caractérise les forums de la façon suivante :

Der fließende Diskussionsstil – jeder Teilnehmer kann sofort zu allen Fragen Stellung beziehen – ermöglicht ein spontanes Kommunikationsverhalten, d. h. es sind tendenziell wenig (etwa durch vorgegebene Formulierungen) gesteuerte Äußerungen zu erwarten. Auch entsprechende gruppenspezifische Prozesse lassen sich in den Foren präzise beobachten. (Polzin-Haumann 2005, 286)

Il est clair que nous ne connaissons ni l'âge ni la profession, peut-être même pas le vrai nom des participants de ces forums, nous ne pouvons donc pas définir leur contexte social et culturel. En revanche, leurs prises de position sont moins réfléchies que par exemple lors d'une enquête ; les participants réagissent plus spontanément puisque personne ne les «contrôle» ni leur pose de questions<sup>26</sup>.

Les contributions (7)-(15) sont des réponses à l'enquête virtuelle « Comment vivez-vous le bilinguisme au quotidien ? », initiée par le journal *La Tribune* du 6 au

---

24 *L'association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO* ; <<http://www.ajefo.ca/>>, 21/01/08) se consacre à l'amélioration des services juridiques en français (<[http://www.Office des Affaires francophones](http://www.Office des Affaires francophones, 24/05/07)>, 24/05/07). Le site de l'aménagement linguistique au Canada (<<http://www.salic-slm.ca/>>, 21/01/08) offre des informations détaillées sur toutes les lois à incidence linguistique. Pour des analyses spéciales, relatives au domaine juridique, cf. les travaux de Dennie (1988), Pelletier (1988), Saint-Aubin (1988).

25 Les données comprennent prénoms et noms de famille.

26 Dorta (2005) et Beißwenger (2001) offrent une analyse approfondie de la communication sur Internet.



11 février 2007 et présenté par Radio-Canada. Chaque prise de position fait mention du nom complet ainsi que de la province du participant.<sup>27</sup> Les différentes dates de parution du corpus donnent un aperçu des opinions des dernières années.

### **Méthode**

On pourrait caractériser la méthode ici choisie par une « observation participante virtuelle ». Les discussions documentées dans les forums ont été examinées et les contributions sélectionnées dans le but de présenter un échantillon aussi représentatif que possible des différentes opinions. Outre les contributions des forums, j'ai procédé à une analyse des réponses à l'enquête du journal *La Tribune*. Dans ce cas, les participants se prononcent sur une question donnée au lieu de participer à une discussion comme dans les forums.

Le corpus constitué ainsi permet d'avoir un aperçu du comportement linguistique ; il est bien entendu que ce tour d'horizon nous donne un exposé sommaire de la situation linguistique sans vouloir prétendre à une étude approfondie dans le temps et la durée. Au point de vue méthodique, l'accent pèse sur la méthode d'analyse de discours. Il serait souhaitable d'établir un contact direct et intensif avec les groupes et personnes comme le souligne Erfurt (v. 2000, 196) dans son étude sur les politiques linguistiques du monde associatif francophone en Ontario. De cette manière, on pourrait examiner de près le mode de fonctionnement de chaque groupe qui doit faire face quotidiennement aux problèmes linguistiques et qui doit essayer de vivre en se frayant un chemin malgré la société anglophone dominante. Il faudrait également s'intéresser aux problèmes vitaux tels les conflits, respecter les divergences d'opinions et finalement saisir les normes spécifiques aux groupes et comprendre leurs visions (v. Erfurt 2000, 195).

L'analyse des contributions ne tiendra pas seulement compte du contenu mais également des procédés linguistiques (mots, unités syntaxiques, métaphores) « révélateurs des formations discursives et des positionnements » (Labrie et al. 2004, 233) ainsi que de la construction de l'argumentation. Nous définissons le terme « discours » selon Erfurt :

Diskurse sind sprachlich verfasste soziale Praxis, in der die Verhältnisse in einer Gesellschaft für eine bestimmte Öffentlichkeit inszeniert werden – als bedeutsam, bedrohlich, skandalös oder amüsan, als identitätsstiftend oder solidarisch, mit ihren Hintergründen oder ohne diese, als Pro- und Kontra-Argumentationen oder in der Polyphonie der unterschiedlichen Lesarten. (Erfurt 2005, 161)

---

27 Bien sûr ces données peuvent être aussi fausses que les noms dans les forums, mais le même problème se pose lorsque des personnes remplissent par écrit des questionnaires leur demandant des informations personnelles.

Cette définition montre que les discours ne sont pas des objets bien délimités ou fixes mais, au contraire, « un moyen d'action sociale en même temps qu'un objet social fluide, qui est imbriqué dans les transformations sociales » (Labrie/Heller 2004, 405). Ils sont intimement liés à l'interprétation de la réalité des participants.

### **Analyse du corpus**

En tout premier lieu, il est à constater que le débat autour du bilinguisme au Canada est mené dans de nombreux forums, en partie de façon très véhémement et avec beaucoup d'émotion, ce qui se reflète dans l'usage de gros mots.

Du côté des anglophones radicaux, la peur se fait sentir ; les francophones pourraient prendre le pouvoir au niveau des provinces, ainsi qu'au niveau national:

(1) Thanks to official bilingualism, Francophones are taking over the federal government. Under bilingual requirements, 71% of all new hires are francophones. (french as first language) To make matters worse: They are pushing to have official bilingualism entrenched in provincial and municipal governments wherever people are complacent enough to allow them to do it, and wherever people can be bullied into it. For example, the province of New Brunswick has been declared officially bilingual, municipalities of Moncton and St. John to follow, with the attendant reclassification of public service jobs and firings at every level. Now they want the Province of Ontario declared officially bilingual, and the opposition liberals have promised to force bilingualism on Ontario's provincial bureaucracy. After that, the municipality of Toronto, Canadas largest and most influential city will go officially bilingual, necessitating costly changes, firings, restructuring etc. at every level of the municipal bureaucracy. Official Bilingualism, as it is applied today, means that most of the highest paid and powerful positions in government and public service go to Francophones.

(<<http://groups.google.de/group/qc.politique>>, 13/03/2007)<sup>28</sup>

Le participant juge le bilinguisme ordonné par l'État responsable de la situation menaçante de son point de vue. Il ne la définit pas comme l'emploi égal de deux langues, mais comme l'absorption lente de l'anglais et l'incessante prise du pouvoir par les francophones qui cherchent à s'incruster partout, ce qu'il exprime par le participe *entrenched*. De son point de vue, ils n'agissent pas seulement de façon pacifique, mais, au contraire, ils tracassent les gens. Il signale cela par le participe *bullied*. Les conséquences sur le marché du travail sont d'après lui extrêmement injustes : les hauts postes sont réservés aux francophones. Le participant soutient son argumentation par la donnée d'un chiffre. Par ce biais, il essaie de solidifier les

---

28 L'orthographe ainsi que la ponctuation de l'original n'ont pas été modifiées.

faits mentionnés et essaie de susciter un esprit sérieux ; en même temps, il se tait sur la provenance de ce chiffre. Il émet une opinion défavorable quant aux frais occasionnés par la réorganisation de la bureaucratie.

« L'impérialisme francophone » provient du Québec comme il l'explique dans sa contribution :

(2) This is part of the gradual process of Quebec's takeover of Canada. Once the militant french [sic] have control of Montreal, Toronto, and Ottawa (and they soon will), they have an overwhelming position of political power and control of this nation. Ottawa is gradually becoming uninhabitable to unilingual English people, just as happened in Montreal. The same process will take place gradually throughout New Brunswick and Ontario if people do not uphold their rights.  
(<http://groups.google.de/group/qc.politique>, 13/03/2007)

Selon lui, l'identité anglophone est menacée. La législation ne protège pas la minorité francophone, mais attaque la majorité anglophone. Ce type d'argumentation correspond à celui de différentes organisations canadiennes et ontariennes luttant pour les droits des anglophones. À titre d'exemple nous en présentons deux. La première, l'*Ontario Confederation of Regions Party (CoR)*<sup>29</sup>, qui existe depuis 1990, lutte pour un referendum sur la *Loi de 1986 sur les services en français* : « English is the official language of Ontario and CoR would keep it that way. People may use whatever language they wish, but documents relating to business, financial records and licenses would be in English » ([www.home.mountaincable.net/~galloway/cor/policies.htm](http://www.home.mountaincable.net/~galloway/cor/policies.htm), 12/08/2008). Les membres rejettent la reconnaissance officielle de la langue française (et de tout autre langue) reléguant son utilisation au domaine privé.

La seconde, l'*Association Language Fairness National*<sup>30</sup>, argumente dans le même ordre d'idées : « [...] the English majority have become disenfranchised by their governments' discriminating language policies » ([www.languagefairness.com](http://www.languagefairness.com), 07/07/2008). Selon cette organisation, seuls les francophones peuvent être bilingues puisqu'ils vivent dans un environnement anglais ; les anglophones, par contre, ne se retrouvent pas dans la même situation : « The only fluently bilingual people in Canada are the French Canadians because they are in English immersion daily. Without similar French immersion, the English majority are least likely to be bilingual, [...] » ([www.languagefairness.com](http://www.languagefairness.com), 07/07/2008).

29 Ce parti orienté vers la droite existe depuis mai 1990.

30 *Language Fairness National* est un groupe de citoyens qui se décrit comme suit: « We are a web based organization of like-minded citizens whose main office is situated on the Internet to allow representatives, from across the country, access to administrative files and information plus ability to post directly to the site. We believe in empowering individuals and welcome volunteers. » ([www.languagefairness.com/Mission.php](http://www.languagefairness.com/Mission.php), 12/08/08)

La réaction à cette contribution<sup>31</sup> extrêmement émotionnelle est encore beaucoup moins différenciée :

(3) ....les anglos sont trop imbéciles et arogants [sic] pour apprendre le français.....les seuls bilingues au Canada ce [sic] sont les francophones.....[...]

(<<http://groups.google.de/group/qc.politique>>, 13/03/2007)

Plus différenciées mais néanmoins aussi émotionnelles sont les contributions de la *Google-Group.soc.culture.quebec* qui datent de l'an 2001. Le forum commence par une contribution qui présente la situation linguistique dans l'Etat du Michigan et la compare à celle en Ontario. L'internaute raconte les principaux événements historiques et se sert à plusieurs reprises d'exemples personnels de ses connaissances pour montrer à quel point l'importance du français a baissé au cours de deux centaines :

(4) Le Français est pas mal disparu dans le nord du Michigan comme d'autres villes ou villages en Ontario. C'est pire par ici car il était interdit d'enseigner le Français dans les écoles. L'Ontario a passé une loi similaire mais grâce à Trudeau l'effet a pas été aussi grand qu'ici.

(<<http://groups.google.de/group/soc.culture.quebec>>, 13/03/2007)

Ses déclarations assez modérées sont vivement commentées :

(5) Cette affirmation est issue de quel roman-fiction? Les conséquences du règlement 17 anti-écoles françaises en Ontario (1912) se font encore sentir!

En 2001, il n'y a pas encore d'université francophone digne de ce nom en Ontario et le dernier hôpital est en sursis. De plus, lors de la constitution de 1982, l'Ontario, avec l'appui de Trudeau, a refusé le bilinguisme institutionnel ...

Au contraire Trudeau a remplacé le biculturalisme (1971) par le multiculturalisme. Biculturalisme aurait signifié donner aux Franco Ontariens les mêmes services qu'aux Anglo Québécois. De sorte que de recensement en recensement, c'est le désastre... Ainsi au recensement de 1996, il ne restait que 306 788 Franco Ontariens (sur 499 687 de langue maternelle française) parlant encore français à la maison soit seulement 2,9% de la population pour un taux d'assimilation de 39%.

Les ex bastion [sic] francophones comme Sudbury, et d'autres, sont de moins en moins francophones.

---

31 V. les exemples (1) et (2).

En Ontario, le français est une langue locale et marginale...gracieuseté de Trudeau et de l'échec de sa politique de bilinguisme!  
(<<http://groups.google.de/group/soc.culture.quebec>>, 13/03/2007)

Cette réplique évoque plusieurs secteurs: la législation,<sup>32</sup> la politique et l'éducation.

A la différence de l'exemple (1), le participant mentionne la source des statistiques citées : il s'agit du *recensement canadien* de 1996. La contribution (5) nous démontre le contraire des exemples (1) et (2). Les francophones ne se sentent pas protégés par les lois, bien au contraire. La politique du bilinguisme provoque la séparation et non l'intégration. D'un côté se trouvent les anglophones qui n'ont pas besoin d'apprendre le français dans la vie quotidienne et de l'autre côté, les francophones qui sont obligés d'être bilingues. Ce sentiment de défaite se retrouve déjà dans la discussion des années 1980 :

Le bilinguisme, qui se voulait un outil pour rétablir les inégalités sociétales entre les deux peuples fondateurs, fait partie aujourd'hui des stratégies et des pratiques pour maintenir les positions individuelles et pour consolider les positions des groupes les uns par rapport aux autres. Vingt ans de luttes linguistiques pour voir le bilinguisme, notre cheval de bataille, se transforme tout à coup en pégase aux mains de la majorité. Nous aurions dû savoir qu'une valeur culturelle s'établit dans une relation sociale, et que les Franco-Ontariens minoritaires, c'est-à-dire sans pouvoir symbolique réel, ne pouvaient pas modifier leur position sociale en jouant la carte du bilinguisme. (Bernard 1986, 41)

La métaphore *ex bastions* de la contribution (5) évoque l'image d'un champ de guerre : les villes deviennent des points stratégiques qui sont à défendre. Ainsi, la situation linguistique est représentée comme une guerre ou du moins comme une bataille avec des fronts nets et inconciliables.

Le participant qui répond à la contribution de l'exemple (5) choisit un ton plus modéré :

---

32 « As early as in 1885, Ontario passed an act according to which English had to be taught in all schools in the province, including schools with French as a teaching language. Under the pressure of Irish Catholics and English-speaking Protestants, the [...] *Regulation no. 17 (Règlement 17)*, adopted in 1912, cancelled all the schools with French as a teaching language and one year later, Ontario stopped supporting bilingual Catholic schools. [...] *Regulation no. 17* was cancelled in 1927, but up to 1969, there was no French secondary school obtaining support from the province of Ontario » (Kadlec/Holes 2003, 93-94) [en italique dans la citation]. L'Institut franco-ontarien a consacré un numéro de sa *Revue du Nouvel-Ontario* (1981) aux lois et idéologies de l'Ontario français.

(6) J'ai de la famille en Ontario et je sais que ce n'est pas le multiculturalisme ni Trudeau qui les forces à se faire assimiler. Les gens veulent que leurs enfants aient une bonne éducation et soit partie de la majorité. La langue prend de moins en moins d'importance face à une bonne job et securité pour l'avenir.

[...] Ce sont les Francos Ontariens qui n'en veulent pas. Les enfants ne regardent que la TV en anglais, n'écoutent que des chansons en anglais. Les parents sont toujours pas pour emprisonner les enfants pour les forcer à garder la langue. Les enfants veulent être comme tout le monde et quand ils sont assez matures pour se rendre compte que cela aurait été important de garder leur langue il est trop tard. Et de toute façon la langue n'est qu'un moyen de s'exprimer. On a beau y mettre un grande importance les nouvelles générations feront bien ce qui leur plait [sic] peu importe les batailles que nous fassions pour garder la langue. Le fait que la majorité du monde en Amérique est anglophone est une évidence qu'il est impossible de cacher aux enfants.

(<<http://groups.google.de/group/soc.culture.quebec>>, 13/03/2007)

Il voit les raisons pour la baisse du français non pas dans la politique mais dans le comportement des gens. En espérant avoir de meilleures chances sur le marché du travail, les Franco-Ontariens incitent leurs enfants à parler la langue que parle la majorité. Les enfants, de leur côté, sont influencés par un milieu à dominance anglophone et, ainsi, choisissent de passer leur temps libre (télévision, musique) en anglais.<sup>33</sup> En fin de compte, le participant pense que la raison principale du déclin du français se trouve dans la supériorité numérique de l'anglais ; il est impossible de cacher aux enfants ces chiffres incontestables. Le fait qu'il réduise la langue à l'aspect de « moyen de communication » reflète sa résignation presque totale ; il n'évoque même plus la question de l'identité. Cette observation correspond aux recherches d'Erfurt qui en analysant les politiques linguistiques du monde associatif francophone en Ontario a pu constater que

[l']engagement permanent pour la francophonie est confronté, chez lui [scil. un membre du Conseil d'administration d'une association francophone], avec l'expérience individuelle, qu'il ressent comme défaite personnelle, à un point tel que même ses propres enfants sont victimes de la pression de l'anglicisation. (Erfurt 1998, 161)<sup>34</sup>

---

33 Cette observation est aussi confirmée par Cazabon (1984, 81), Duquette (2001, 106), Gueguen-Charron (1986, 136) et Laflamme/Berger (1988, 627-628).

34 Afin de préserver l'unité syntaxique nous citons d'après la version française. Une version allemande légèrement modifiée a paru en 2000.

Quant à l'argument de la maîtrise des deux langues officielles pour avoir des avantages sur le marché du travail, celui-ci est également avancé par de nombreux participants à l'enquête virtuelle « Comment vivez-vous le bilinguisme au quotidien ? », initiée par le journal *La Tribune*. Les participants à cette enquête jugent cela de façon positive – à la différence des participants de la *Google-Group*. Les exemples suivants proviennent aussi bien d'interlocuteurs anglophones que d'interlocuteurs francophones, ainsi que de différentes provinces :

(7) De prime abord, je dois vous dire que je suis entièrement en faveur du bilinguisme. En 1973-74, j'ai participé en tant que fonctionnaire fédéral au programme d'échange sur le bilinguisme et le biculturalisme [sic]. Durant cette année, j'ai appris beaucoup sur le biculturalisme et j'ai pu parfaire ma connaissance de la langue seconde, ce qui m'a énormément aidé dans ma carrière. Mes enfants sont allés à l'école anglaise et aujourd'hui parlent couramment l'anglais. Nous avons appris à connaître [sic] et à apprécier l'autre culture et nous en sommes très reconnaissants. A mon humble avis, le bilinguisme au Canada est un must si on veut progresser.

andré arcand

cantley, québec (<<http://www.radio-Canada.ca>>, 03/04/2007)

(8) J'habite Thunder Bay en Ontario et mes enfants fréquentent une école [sic] francophone et je travaille en français [sic] tous les jours. Je peux aussi travailler en anglais si je le désire je n'ai aucune difficulté avec cela. Je suis très fière de tous les efforts que j'ai eu à faire pour être à ce niveau là. Mes enfants bénéficient de notre ouverture d'esprit face au monde et aux différentes langues et cultures. Nous avons un très beau pays à vous de le visiter!!!! Avant de de [sic] partir du Québec je ne comprenais absolument rien en anglais. maintenant je ne peux vivre sans cette langue car je l'utilise a [sic] tous les jours.

Caroline Gobeil-Vaillancourt

Thunder Bay Ontario (<<http://www.radio-Canada.ca>>, 03/04/2007)

(9) Ma mère est francophone et mon père anglophone. À la maison, nous parlions français avec ma mère mais je refusais de parler anglais avec mon père. Tandis que mon frère, un exemple parfait du bilinguisme, a toujours parlé français avec ma mère et anglais avec mon père. À 10 ans, j'ai réalisé l'importance et la richesse de parler deux langues. Je crois que cela prend de la volonté et il faut absolument [sic] mettre la politique de côté.

Maintenant à 26 ans, je parle 4 langues et j'en suis très contente!

Raffaella Ricci

Montréal (<<http://www.radio-Canada.ca>>, 03/04/2007)

(10) Je travaille en anglais et je vis à la maison en français. Je suis content de connaître l'anglais pour l'ouverture au monde et particulièrement au domaine scientifique que je pratique. Je suis aussi content de connaître le français à cause de l'ouverture à la culture française que je préfère à la culture américaine. Si j'avais l'opportunité, j'apprendrais d'autres langues. Je crois que le bilinguisme est une richesse pour les Canadiens qui le pratiquent. On dit que ça prévient la sénilité [sic].

Marc A. Vallée

Ottawa (<<http://www.radio-Canada.ca>>, 03/04/2007)

(11) [...] les bilingues et polyglottes ont un avantage marqué sur les unilingues dans le marché du travail de Toronto, surtout dans le secteur du service à la clientèle et autres activités demandant des communications avec le Québec. Une langue et une culture se préservent avant tout à la maison. Nous parlons français, anglais et espagnol à la maison, le plus jeune va à l'école française et est trilingue depuis son plus jeune âge.

François Ouellette

Toronto (<<http://www.radio-Canada.ca>>, 03/04/2007)

(12) La langue est un outil et avoir plusieurs outils nous permet des garanties de succès. Moi je parle le français et l'anglais et un peu d'espagnol. Ma conjointe parle aussi le français et l'anglais. Une de mes filles parle l'allemand, le français, l'anglais et le russe. Parler d'autres langues aide à garder notre esprit ouvert au reste du monde.

Jean Montminy

London Ontario (<<http://www.radio-Canada.ca>>, 03/04/2007)

Ces déclarations montrent que les participants ne considèrent pas le bilinguisme uniquement comme atout professionnel mais qu'ils le voient aussi comme un enrichissement sur le plan culturel. Une nouvelle langue permet de découvrir dans la vie des horizons insoupçonnés et des perspectives toutes nouvelles. Le bilinguisme leur ouvre de nouvelles perspectives. Ces locuteurs font preuve d'un certain romantisme face au multilinguisme. Quelques prises de position sont d'un caractère presque euphorique comme le prouve l'exemple suivant :

(13) Le bilinguisme est un choix que je fais à chaque jour. Comme francophile, j'ai toujours l'option de vivre et de travailler en anglais, mais je crois que j'ai aussi une responsabilité personnelle et professionnelle de m'impliquer le plus possible dans les cultures francophones et d'apprendre le plus possible de la langue française. C'est pour cela que, par exemple, je choisis fréquemment de regarder Radio-Canada au lieu de CBC, ou de lire un roman dans la langue de Molière au lieu d'un livre



dans la langue de Shakespeare, ou d'aller voir un film/concert/théâtre en français au lieu qu'en anglais. Même si mon français n'est pas parfait, et même si je ne suis pas un francophone de souche, je considère que j'ai bien le droit de faire l'expérience de la francophonie, parce-que, en fin de compte, j'ai le français a cœur!

Joseph Civitella, PhD

Ottawa, ON (<<http://www.radio-Canada.ca>>, 03/04/2007)

Certains, comme la participante de l'exemple (14), nous disent de ne plus tenir compte de l'aspect politique. Ils veulent adoucir les fronts endurcis décrits plus haut et veulent remplacer les guerres idéologiques par le dialogue.

(14) Je trouve franchement hallucinant le ton de la plupart des messages. Soit, on vit dans un pays théoriquement bilingue. Sauf qu'au lieu que ce bilinguisme soit perçu, comme partout ailleurs, comme un avantage, voire un minimum (vérifiez donc combien de gens parlent plus de deux langues ailleurs qu'en Amérique du Nord), chez nous, ça reste un débat tellement politique et émotif que c'est impossible d'aborder la question de façon rationnelle.

Pour le million de francophones et le milion [sic] et demi additionel [sic] de francophiles à l'extérieur du Québec, et pratiquement le même nombre d'Anglophones [sic] au Québec, est-ce qu'on pourrait travailler à la promotion de la dualité linguistique au lieu de brandir constamment des lois et règlements qui mettent tout le monde sur la défensive? Évidemment que les lois et règlement [sic] sont nécessaires, mais si on abordait la question autrement, juste de temps en temps, on aurait peut-être de meilleurs résultats. Mais bon, j'imagine que c'est trop demander.

marie-josée leclerc

Aylmer (<<http://www.radio-Canada.ca>>, 03.04.2007)

Cet exemple est le premier dans lequel un participant fait référence à une situation de multilinguisme en dehors de l'Amérique du Nord. En agissant ainsi, l'intervenante essaie d'apaiser le débat échauffé autour du bilinguisme.

### **Résultats et perspectives**

Les forums analysés, dont toutes les contributions ne peuvent être examinées dans ce cadre, montrent que la situation linguistique est loin d'être ressentie comme résolue, malgré les nombreuses règles juridiques en vigueur. En effet, la relation entre les deux langues officielles n'est pas jugée comme égale. Les locuteurs sont très sensibles par rapport à des questions linguistiques dans tous les domaines. Comme on devait s'y attendre, on y retrouve toutes les attitudes possibles : en par-

tant de positions radicales qui soutiennent des propos faux et non prouvés, en passant par des prises de position modérées jusqu'à des contributions différenciées dont les argumentations reposent sur des faits prouvables et qui aspirent à un arrangement entre anglophones et francophones. En tout, les prises de position modérées prédominent ; la radicalité des contributions (1)-(3) est remarquable et ne peut en aucun cas être considérée comme représentative pour la conscience d'une majorité de locuteurs. Ce qui, par contre, n'est également pas représentatif pour les locuteurs anglophones est l'approbation intégrale de la culture francophone ainsi que le fort sentiment de responsabilité de la promouvoir et de la mettre au même niveau que la culture anglaise, comme le fait le participant dans l'exemple (13).

Un résultat marquant indique qu'il n'y a aucun exemple dans lequel un locuteur considère la situation linguistique comme non problématique et entièrement résolue. Même les déclarations de ceux qui rejettent la politisation de la discussion autour des langues et qui mettent en avant des aspects culturels et personnels (exemples (9), (14)) montrent, qu'en inversant leur argumentation, un conflit latent se dessine: une telle attitude est impensable pour la majorité dans la discussion échauffée en Ontario et dans les autres provinces du Canada.

Des déclarations à propos de l'infériorité ou de la supériorité d'une langue n'ont également pas pu être relevées.

Comment peut-on donc décrire le débat autour du bilinguisme dans la province canadienne de l'Ontario ? Les exemples ainsi qu'une enquête de l'entreprise privée CROP (2006), ordonnée par *Radio Canada*, montrent que le bilinguisme est très apprécié et encouragé en tant que but de grande valeur. Ainsi, 41% des anglophones sont très favorables et 36% assez favorables au bilinguisme; parmi les francophones, 61% y sont très favorables et 31% assez favorables (v. CROP 2006, 23). 77% des anglophones et 96% des francophones souhaitent que le Canada demeure bilingue (v. CROP 2006, 24). En outre, 99% des francophones et 81% des anglophones pensent que le Premier ministre doit être bilingue ; presque autant sont d'avis que les ambassadeurs, les hauts fonctionnaires et ministres doivent également être bilingues (v. CROP 2006, 31). Cependant, les chiffres relatifs à la maîtrise des langues démontrent une toute autre réalité. Selon leur propre estimation, seulement 18% des anglophones et 56% des francophones sont bilingues (v. CROP 2006, 36).<sup>35</sup> La situation en Ontario peut d'après cela être considérée comme typique pour l'ensemble du Canada – à l'exception du Québec. Les francophones en tant que

---

35 Les locuteurs francophones définissent le bilinguisme de la façon suivante (v. CROP 2006, 34): être capable de soutenir une conversation en anglais (94%), être capable de lire en anglais (86%), être capable d'écouter la radio et de regarder la télé en anglais (85%), être capable d'écrire en anglais (79%), être capable de parler en anglais sans accent (24%). Les locuteurs anglophones évaluent les mêmes critères comme suit (v. CROP 2006, 35): être capable de soutenir une conversation en français (91%), être capable de lire en français (79%), être capable d'écouter la radio et de regarder la télé en français (70%), être capable d'écrire en français (68%), être capable de parler en français sans accent (27%).

minorité y sont forcés de s'adapter et sont obligés de parler l'anglais assez couramment pour faire face à la vie de tous les jours ;<sup>36</sup> ils n'ont pas le choix. Lorsque les anglophones apprennent le français, c'est de leur libre gré : soit parce qu'ils croient avoir de meilleures chances sur le marché du travail, soit parce qu'ils le considèrent comme un enrichissement culturel. L'exemple suivant décrit ce fait :

(15) Le bilinguisme, un fait français!

Le Canada est un pays bilingue car des francophones l'habitent. Le bilinguisme à sens unique. Quand votre langue maternelle n'est pas l'anglais, vous devez être bilingue. Quand votre langue maternelle est l'anglais, vous pourriez apprendre une autre langue, si vous le désirez bien.

Jean-François Cadorette

Shawinigan (<<http://www.radio-Canada.ca>>, 03/04/2007)

Une grande majorité exige de démontrer le bilinguisme, du moins officiellement; mais il n'y a qu'une minorité qui est prête à le vivre au quotidien et qui prend la peine d'apprendre la deuxième langue officielle et de l'utiliser régulièrement.

En résumé, on peut établir les thèses suivantes :

- Le débat autour du bilinguisme ne peut pas être résolu juridiquement.
- Une majorité considérable approuve le bilinguisme ordonné par la loi sans faire pour autant l'effort d'apprendre l'autre langue.
- En Ontario, l'anglais gardera sa dominance. A long terme, l'importance du français restera tout au plus au même niveau (v. Couture 2001, 14). De ce fait, son importance diminuera probablement et le français connaîtra alors le même sort qu'il a connu en Nouvelle-Angleterre où les communautés francophones sont soumises à une forte pression d'assimilation (v. Bollée 1990, 761-762 ; Erfurt 2005, 58 ; Neumann-Holzschuh <sup>2</sup>2008, 115).<sup>37</sup>

En ce qui concerne l'approche méthodique, il est à souligner que l'analyse de la communication sur Internet offre de nombreuses possibilités d'étudier l'attitude et la conscience des locuteurs. Elle fournit un complément important à l'exploitation des discussions scientifiques et à l'analyse des enquêtes ; sur la Toile, les participants gardent l'anonymat et ne sont pas influencés par certaines données comme, par exemple, des questionnaires.

---

36 Laflamme (1989, 42) emploie le terme de *langue de la réalité* pour désigner l'anglais.

37 C'est en Louisiane que le français est le plus fort représenté aux Etats-Unis. V. les travaux de Neumann-Holzschuh (2005), Valdman (1996), Wiesmath (2001).

## Bibliographie

- Amyot, Michel, 1980, *La situation démolinguistique au Québec et la charte de la langue française*. Québec : Conseil de la langue française.
- Bastarache, Michel, 1988, « Les difficultés relatives à la reconnaissance constitutionnelle des droits linguistiques en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, 10, 51-64.
- Beaty, Stuart, 1986, « Constitution, droits et minorités », *Revue du Nouvel-Ontario*, 8, 19-27.
- Beauregard, Rémy, 1986, « Le support gouvernemental et l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne », *Revue du Nouvel-Ontario*, 8, 145-149.
- Behiels, Michael, 2005, *La francophonie canadienne : renouveau constitutionnel et gouvernance scolaire*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Beißwenger, Michael (dir.), 2001, *Chat-Kommunikation: Sprache, Interaktion, Sozialität & Identität in synchroner computervermittelter Kommunikation. Perspektiven auf ein interdisziplinäres Forschungsfeld*. Stuttgart : Ibidem.
- Bernard, Roger, 1986, « Le rôle social des institutions ethniques », *Revue du Nouvel-Ontario*, 8, 41-48.
- , 1990, « Peuplement du Nord de l'Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, 12, 15-40.
- Blatt, Rena, 1991/1992, « Les entrepreneurs franco-ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, 13-14, 57-70.
- Bollée, Annegret, 1990, « Frankophonie IV. Regionale Varianten des Französischen außerhalb Europas I. b) Vereinigte Staaten und Karibik », dans : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (dirs.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Band V,1, Tübingen : Niemeyer, 754-767.
- Bordeleau, Louis-Gabriel, 1987, « Impact de l'immersion sur l'éducation en langue française : perspective et tentative de synthèse », *Revue du Nouvel-Ontario*, 9, 11-27.
- Born, Joachim (dir.), 2001, *Mehrsprachigkeit in der Romania: Französisch im Kontakt und in der Konkurrenz zu anderen Sprachen. Akten des 2. Frankoromanistenkongresses, Dresden, 25. bis 27. September 2000*. Wien.
- Bradley, Robert, 1987, « Le programme d'immersion française... Boule de neige », *Revue du Nouvel-Ontario*, 9, 117-125.
- Braën, André, 1988, « Le compromis de la Cour suprême du Canada en matière de droits linguistiques », *Revue du Nouvel-Ontario*, 10, 39-48.
- Budach, Gabrielle, 2003, « Community and Commodity in French Ontario », *Language in Society*, 32, 603-627.
- Carrier, Denis, 1985, « Langue d'enseignement et comportement universitaire des Franco-Ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, 7, 53-68.
- Castonguay, Charles, 1979, « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology. La revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, 16, 21-31.
- Cazabon, Benoît, 1984, « Les Franco-Ontariens dans leur regard : Pour une description linguistique du fait français en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, 6, 69-93.
- , 1996, « La pédagogie du français langue maternelle en Ontario : moyen d'intervention sur la langue en milieu minoritaire », dans : Erfurt, 295-314.
- Choquette, Robert, 1975, *Language and Religion: A History of English-French Conflict in Ontario*. Ottawa : University of Ottawa Press.
- Couture, Claude, 2001, « La disparition inévitable des francophones à l'extérieur du Québec : un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe ? », *Francophonies d'Amérique*, 11, 7-18.
- CROP (dir.), 2006, *Les Canadiens et le bilinguisme : Rapport final*. Montréal.
- Dennie, Donald, 1988, « Le français dans la pratique du droit en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, 10, 123-135.
- , 1989, « L'étude des réalités franco-ontariennes », *Revue du Nouvel-Ontario*, 11, 69-83.

- Dorta, Gabriel, 2005, *Soziale Welten in der Chat-Kommunikation. Untersuchungen zur Identitäts- und Beziehungsdimension in Web-Chats*. Bremen : Hempfen.
- Duncan, Ryan, 2005, *Pour une description linguistique du fait français en Ontario : Analyse du français parlé en situation minoritaire et sa représentation dans les œuvres littéraires*. Ottawa : Carleton University.
- Duquette, Georges, 2001, « Double Minorisation : Intragroup Domination and Cultural Hegemony », *Language, Culture and Curriculum*, 14, 98-111.
- Erfurt, Jürgen (dir.), 1996, *De la polyphonie à la symphonie : Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*. Leipzig : Leipziger Universitäts-Verlag.
- , 1997a, « Identité culturelle et pratiques langagières en milieu minoritaire : le cas des francophones au sud de l'Ontario », dans : Gabriele Budach/Jürgen Erfurt (dirs.), *Identité franco-canadienne et société civile québécoise*. Leipzig : Leipziger Universitäts-Verlag, 171-180.
- , 1997b, « 'Ma langue maternelle c'est l'anglais [...] oui, well, mon père était anglais, pis ma mère était française.' : Sprachkonflikte und sprachliche Identität in der frankophonen Diaspora Kanadas », dans : James Dow/Michèle Wolff (dirs.), *Languages and Lives : Essays in Honor of Werner Enninger*. New York : Lang, 155-169.
- , 1998, « Politiques linguistiques du monde associatif francophone en Ontario », *Etudes canadiennes/Canadian Studies*, 45, 153-167.
- , 1999, « Le changement de l'identité linguistique chez les Franco-Ontariens : Résultats d'une étude de cas », dans : Normand Labrie/Gilles Forlot (dirs.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*. Ottawa : Prise de Parole, 59-77.
- , 2000, « Unilinguismus versus Bilinguismus. Sprachpolitische Diskurse frankophoner Assoziationen in Ontario, Kanada », dans : Peter Stein (dir.), *Frankophone Sprachvarietäten: Variétés linguistiques francophones. Hommage à Daniel Baggioni de la part de ses 'dalons'*. Tübingen : Stauffenburg, 191-209.
- , 2005, *Frankophonie: Sprache, Diskurs, Politik*. Tübingen.
- Erfurt, Jürgen/Monica Heller/Normand Labrie, 2001, « Sprache, Macht und Identität im französischsprachigen Kanada – ein Forschungsbericht », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 39, 44-67.
- Foucher, Pierre, 1988, « Le droit à l'instruction en français en Ontario en dépit de la loi ou avec la loi », *Revue du Nouvel-Ontario*, 10, 67-81.
- Frenette, Normand/Stacy Churchill/Saeed Quazi, 1985, « Les écoles franco-ontariennes et la préparation aux études postsecondaires », *Revue du Nouvel-Ontario*, 7, 91-108.
- Frenette, Normand/Lise Gauthier, 1989, « Luttes idéologiques et culturelles institutionnelles en éducation franco-ontarienne », *Revue du Nouvel-Ontario*, 11, 49-67.
- Gaudreau, Guy, 1990, « Le développement des activités forestières en Ontario (1855-1900) : une prise de vue quantitative », *Revue du Nouvel-Ontario*, 12, 65-90.
- Gervais, Gaétan, 1985, « L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, 7, 11-52.
- Gilbert, Angus, 1984, « La perception des Franco-Ontariens par un Anglo-Ontarien », *Revue du Nouvel-Ontario*, 6, 107-112.
- Gilbert, Anne, 2002, « Entre l'école et l'hôpital : le développement de la francophonie canadienne », dans : Michel Venne (dir.), *Québec 2003 : annuaire politique, social, économique et culturel*. Montréal : Fides, 673-678.
- , 2005, « La diversité de l'espace franco-ontarien : un défi au développement », dans : Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 57-75.
- Gilbert, Anne/André Langlois, 2006a, « Organisation spatiale et vitalité des communautés francophones des métropoles à forte dominance anglaise du Canada », *Francophonies d'Amérique*, 21, 105-129.

- , 2006b, « Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 50, 432-449.
- Gueguen-Charron, Laura, 1986, « La minorité dans la société ontarienne », *Revue du Nouvel-Ontario*, 8, 131-138.
- Guillaume, Sylvie/Pierre Guillaume, 2003, *Nouveaux regards sur les francophonies torontoises*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Heller, Monica/Laurette Levy, 1991, *Les mariages linguistiquement mixtes: créativité et contradictions*. Toronto : Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.
- , 1994, *Crosswords: Language, Education and Ethnicity*. Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- , 1996, « Langue et identité : l'analyse anthropologique du français canadien », dans : Erfurt, 19-36.
- Heller, Monica/Normand Labrie (dirs.), 2004, *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*. Bruxelles : Éditions modulaires européennes.
- Institut franco-ontarien (dir.), 1981, *Les idéologies de l'Ontario français : un choix de textes (1912-1980)*, in : *Revue du Nouvel-Ontario* 3, Sudbury : Université Laurentienne.
- Kadlec, Jaromír/Jan Holes, 2003, « Language Laws, Linguistic Situation and Position of French-Speaking Population in Canadian Province of Ontario », *Brno Studies in English*, 29, 91-98.
- Labrie, Normand, 2001, « Mondialisation et conditions de viabilité de la langue française en Amérique du Nord », *Présence francophone*, 56, 55-71.
- Labrie, Normand/Monica Heller, 2004, « La francité ré-imaginée », dans : Heller/Labrie, 403-419.
- Labrie, Normand et al., 2004, « La Rencontre provinciale de 1998 : de la fragmentation à l'éclatement ? », dans : Heller/Labrie, 229-267.
- Laflamme, Simon/Jacques Berger, 1988, « Compétence linguistique et environnement social », *The Canadian Modern Language Review. La revue canadienne des langues vivantes*, 44, 619-638.
- Laflamme, Simon, 1989, « Éléments pour une analyse de la conscience franco-ontarienne », *Revue du Nouvel-Ontario*, 11, 35-46.
- Lagacé, Michel, 1987, « L'immersion française au secondaire dans les écoles de Sudbury », *Revue du Nouvel-Ontario*, 9, 127-139.
- Lalonde, Francine, 1978, *Deux poids, deux mesures : Les francophones hors Québec et les anglophones au Québec. Un dossier comparatif*. Ottawa : Fédération des francophones hors Québec.
- Landry, Rodrigue/Réal Allard, 1996, « Vitalité ethno-linguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », dans : Erfurt, 61-87.
- Lepicq, Dominique/Richard Bourhis, 1996, « Attitudes et comportements linguistiques dans les zones bilingues du Canada », dans : Erfurt, 89-117.
- Martel, Pierre, 2000, « Le bon usage au Québec », dans : Elmar Schafroth/Walburga Sarcher/Werner Hupka (dirs.), *Französische Sprache und Kultur in Québec*. Hagen : ISL, 11-40.
- Maurais, Jacques, 1993, « Etat de la recherche sur la description de la francophonie au Québec », dans : Robillard/Beni-amino, 79-99.
- McRoberts, Kenneth, 2003, « Conceiving Diversity : Dualism, Multiculturalism, Multinationalism », dans : François Rocher/Miriam Smith (dirs.), *New Trends in Canadian Federalism*. Peterborough : Broadview Press, 85-109.
- Moïse, Claudine, 2004, « Le nouvel Ontario : nordicité et identité », dans : Heller/Labrie, 43-88.
- Mougeon, Raymond, 1977, « French Language Replacement and Mixed Marriages: The case of the Francophone Minority of Welland, Ontario », *Anthropological Linguistics*, 19, 368-377.
- , 1987, « Impact de l'essor de l'immersion sur l'éducation et le devenir des Franco-Ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, 9, 31-48.
- , 1993, « Le français en Ontario : bilinguisme, transfert à l'anglais et variabilité linguistique », dans : Robillard/Beni-amino, 53-77.
- , 1995, « Diversité sociolinguistique au sein d'une communauté francophone minoritaire : les Franco-Ontariens », *Linx*, 33, 47-69.

- Mougeon, Raymond/Edouard Beniak/Michael Canale, 1984, « Acquisition du français en situation minoritaire : Le cas des Franco-Ontariens », *Le français dans le monde*, 185, 69-76.
- Mougeon, Raymond/Edouard Beniak, 1991, *Linguistic Consequences of Language Contact and Contraction: The Case of the French in Ontario, Canada*. Oxford : Oxford University Press.
- Mougeon, Raymond/Terry Nadasdi, 1998, « Sociolinguistic Discontinuity in Minority Language Communities », *Language. Journal of the Linguistic Society of America*, 74, 40-55.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, 2005, « Si la langue disparaît... : Das akademische Französisch in Kanada und Louisiana », dans : Ingo Kolboom/Roberto Mann (dirs.), *Akadien: Ein französischer Traum in Amerika*. Heidelberg : Synchron, 795-821.
- , 2008, « Das Französische in Nordamerika », dans : Ingo Kolboom/Thomas Kotschi/Edward Reichel (dirs.), *Handbuch Französisch: Sprache, Literatur, Kultur, Gesellschaft*. Berlin : Erich Schmidt, 109-119.
- Pelletier, Jean-Yves, 1988, « Les juges de l'Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, 10, 99-111.
- Picard, Louise/Gratien Allaire, 2005, *Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario*. Sudbury : Université Laurentienne.
- Pion, Denis, 1989, « Les changements culturels dans la religion des Nord-Ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, 11, 85-98.
- Polzin-Haumann, Claudia, 2005, « Zwischen *unidad* und *diversidad*: Sprachliche Variation und sprachliche Identität im hispanophonen Raum », *Romanistisches Jahrbuch*, 56, 271-295.
- Rabier, Christiane, 1983, « Les Franco-Ontariens et la constitution », *Revue du Nouvel-Ontario*, 5, 37-49.
- , 1989, « Les Franco-Ontariens et l'idéologie dominante », *Revue du Nouvel-Ontario*, 11, 159-169.
- Robillard, Didier de/Michel Beniamino (dirs.), 1993, *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*. Vol. 1, Paris : Champion.
- Roy, Sylvie, 2004a, « La mondialisation et la nouvelle économie : un centre d'appels dans le Sud de l'Ontario », dans : Heller/Labrie, 365-399.
- , 2004b, « Language Varieties as Social Practices: Evidence from Two Minority Francophone Communities in Canada », *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 49, 353-373.
- Saint-Aubin, Étienne, 1988, « Les droits linguistiques des justiciables et témoins en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, 10, 83-94.
- Schafroth, Elmar, 2001, « Das Englische im Meinungsspektrum der frankophonen Presse Québécois », dans : Born, 129-150.
- Size-Cazabon, Judy, 1987, « Les aspects politiques et culturels du programme d'immersion », *Revue du Nouvel-Ontario*, 9, 93-114.
- Tennant, Jeff, 1995, *Variation morphologique dans le français parlé des adolescents de North Bay (Ontario)*. Toronto : University of Toronto.
- Tetu, Michel, 1996, « Le français au Canada et le monde francophone », dans : Erfurt, 351-363.
- Thim-Mabrey, Christiane, 2003, « Sprachidentität – Identität durch Sprache: Ein Problemaufriss aus sprachwissenschaftlicher Sicht », dans : Nina Janich/Christiane Thim-Mabrey (dirs.), *Sprachidentität – Identität durch Sprache*. Tübingen : Narr, 1-18.
- Tremblay, Martine, 1990, « Peuplement et colonisation du Québec et du Nord de l'Ontario : connaissances actuelles et perspectives de recherche », *Revue du Nouvel-Ontario*, 12, 43-63.
- Tremblay, Onésime, 1986, « L'éducation et l'épanouissement de la minorité franco-ontarienne », *Revue du Nouvel-Ontario*, 8, 139-144.
- Valdman, Albert, 1996, « Le français en Louisiane », dans : Denis de Robillard/Michel Beniamino (dirs.), *Le français dans l'espace francophone*. Vol. 2, Paris : Champion, 633-650.
- Welch, David, 1991/1992, « Les luttes pour les écoles secondaires franco-ontariennes », *Revue du Nouvel-Ontario*, 13-14, 109-131.

Wiesmath, Raphaële, 2001, « *Français acadien traditionnel, chiac und français cadien* in Neubraunschweig und Louisiana: drei Spielarten des akadisich-englischen Sprachkontakts », dans : Born, 151-173.

### Internet

Association des juristes d'expression française de l'Ontario, (<<http://www.ajefo.ca>>), 21/01/2008.

Atlas de la francophonie : Provinces et territoires, (<<http://www.franco.ca/atlas/francophonie>>), 22/05/07.

La communauté francophone, (<<http://www.Office des Affaires francophones>>), 24/05/07.

Language Fairness National Philosophy, (<<http://www.languagefairness.com/Mission.php>>), 12/08/08.

Langue maternelle, chiffres de 2001 pour les deux sexes, pour le Canada, les provinces, les territoires et les divisions de recensement, (<<http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/highlight/LanguageComposition>>), 21/01/08.

Le Bilinguisme est plus présent à Québec qu'à Ottawa, (<<http://www.imperatif-francais.org/bienvenu/articles/2001/le-bilinguisme-est-plus-present-a-quebec-qua-ottawa.html>>), 09/02/08.

Les Canadiens et le bilinguisme, (<<http://www.radio-canada.ca/actualite/desautels/2007/02/01/002-bilinguisme-accueil.asp>>), 03/04/07.

Lois à incidence linguistique, (<<http://www.salic-slmc.ca>>), 21/01/08.

Population selon la langue maternelle et les groupes d'âge, chiffres de 2006, pour le Canada, (<<http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/highlights/language/Table401.>>), 21/01/2008.

The Ontario Provincial Confederation of Regions Party. Policies. English official language of Ontario, (<<http://home.mountaincable.net/~galloway/cor/policies.htm>>), 12/08/08.